

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2022

REUNION DES 24 ET 25 NOVEMBRE 2022

**RAPPORT DE MONSIEUR**  
**LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**UPARAZIONI DI RISTRUTTURAZIONI È DI RINNOVU**  
**ENERGETICU DI L'ISTITUTU NAZIUNALI SUPIRIORI DI U**  
**PRUFISSURATU È DI L'EDUCAZIONI D'AIACCIU**

**OPÉRATION DE RESTRUCTURATION ET DE**  
**RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'INSTITUT NATIONAL**  
**SUPÉRIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION**  
**D'AIACCIU**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale  
et des Enjeux Sociétaux

Commission des Finances et de la Fiscalité

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le rapport qui vous est présenté concerne la restructuration et la rénovation énergétique de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPÉ) d'Aiacciu composante de l'Università di Corsica. Le site, propriété de la Collectivité de Corse, est ainsi affecté à l'Université au titre de ses compétences.

### I - Éléments de contexte

Construit en 1869 pour accueillir l'ancienne École normale de Corse, cet ensemble architectural imposant s'inscrit dans les grands travaux ajacciens de la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les bâtiments incarnent symboliquement l'évolution de la cité napoléonienne en mouvement.

En plus d'être un lieu de formation, le site fut un lieu de vie, les étudiants étaient hébergés en internat. Des locaux furent ainsi dédiés aux dortoirs, à la blanchisserie, à la cantine et à l'intendance. Un jardin pédagogique exista au sein de l'École normale pour nourrir les élèves.

L'établissement a traversé les siècles en étant un témoin direct des événements historiques : en première ligne pendant la grande guerre en envoyant ses étudiants au front et en accueillant les réfugiés contraints à l'exil ; au cœur de la résistance pendant la seconde guerre mondiale, malgré sa fermeture pour « subversion politique ».

L'école a également une place historique déterminante dans la préservation du patrimoine linguistique corse. La structure actuelle reflète ses combats, avec notamment la section bilingue développée au sein du Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) de l'INSPÉ.

L'architecture typique de l'époque et son esthétique constituent un atout relevé par les utilisateurs actuels du site, qui confèrent des conditions de travail et d'apprentissage qualitatives. Ainsi, les bâtiments offrent des beaux espaces avec une hauteur de plafond intéressante et des espaces lumineux, notamment sur la façade Sud.

Propriété du Département de la Corse-du-Sud jusqu'à la fin de l'année 2017, le site a accueilli successivement, à partir de 1990, les Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), composantes des Universités, qui remplacèrent les écoles normales, puis l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPÉ) et enfin l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ).

Ce lieu emblématique a cependant, depuis de très nombreuses années, été l'objet d'un entretien minimal et de peu d'investissements. Le projet présenté relève donc d'une certaine urgence et devra tenir compte des caractéristiques exceptionnelles du site qui devront être traitées avec une grande attention, pour d'une part conserver ses qualités et ne pas dénaturer les lieux et d'autre part s'adapter aux usages actuels, notamment numériques.

Depuis 1990 et la création de l'IUFM, le site est donc affecté à l'Université de Corse et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 propriété de la Collectivité de Corse.

La loi du 22 janvier 2002 a conféré à cette dernière des prérogatives qui lui permettent, en matière de formation initiale secondaire et supérieure, de mener une action globale.

S'agissant de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la Collectivité de Corse est à la fois chargée d'établir et de voter la carte des formations d'enseignement supérieur mais également de financer, construire, équiper et entretenir les établissements inscrits à la carte.

Ces compétences permettent à la Collectivité de Corse d'envisager le développement de l'enseignement supérieur sur tout le territoire insulaire à travers une réflexion et une action cohérentes et partagées.

Le projet de rénovation et de restructuration de l'INSPÉ d'Aiacciu est inscrit dans la convention tripartite 2018-2022 entre la Collectivité de Corse, l'État et l'Università di Corsica.

Après plusieurs mois de travail au sein d'un comité technique de pilotage Collectivité de Corse - Università di Corsica, il est aujourd'hui possible de présenter le projet abouti.

## **II - Objectifs et nature de l'opération**

L'INSPÉ forme les étudiants se destinant aux métiers de professeur des écoles, professeur de collège et lycée ainsi que de conseiller principal d'éducation, tout en les préparant aux concours afférents.

L'objectif de l'opération est de restructurer l'ensemble du site composé de plusieurs bâtiments et d'en améliorer la performance énergétique.

Les travaux d'amélioration des performances énergétiques envisagés visent à obtenir le label BBC-Effinergie Rénovation 2021 et être conformes aux échéances 2030 et 2040 du Décret Tertiaire.

Le projet se situe au 2 boulevard Albert 1<sup>er</sup>, au sein du quartier Trottet, à Aiacciu.

Sur la parcelle de 7 340 m<sup>2</sup>, se trouvent quatre bâtiments :

- ✓ deux bâtiments A et B contigus occupés par l'antenne d'Aiacciu de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) et l'école élémentaire Charles Bonafedi (dite école annexe) ;

- ✓ le logement de fonction de la personne en charge des espaces verts ;
- ✓ une villa actuellement utilisée comme logement de fonction par le directeur de l'INSPÉ.

Les deux bâtiments contigus, mise à part l'aile Est du rez-de-chaussée du bâtiment A, sont actuellement occupés par l'INSPÉ, pour son administration, l'accueil du master 1 Métiers de l'Enseignement et de l'Éducation et de la Formation (MEEF) et pour son activité de location de salles (concours, séminaires, partenaires...).

Le projet de restructuration concerne les deux bâtiments A et B, avec :

- ✓ une réorganisation fonctionnelle du bâtiment pour l'adapter aux futurs usages. L'objectif de cette restructuration est notamment de rendre le bâtiment plus vivant en y intégrant des nouveaux partenaires (service langue Corse de la Collectivité de Corse) et de développer les formations de l'INSPÉ ;
- ✓ la mise en accessibilité PMR ;
- ✓ la rénovation énergétique conformément aux exigences de la RE 2020 (réduction a minima de 60 % par rapport aux consommations actuelles).

Ce pôle aura pour ambition d'être une vitrine de la langue corse, et notamment une vitrine pour l'Université de Corse. L'ambition est d'élargir les usages actuels du site en l'ouvrant sur l'extérieur et en développant une vie de campus.

Les bâtiments s'inscrivent dans un parc paysager. Ce cadre verdoyant, très qualitatif, doit être conservé. Il apparaît comme un réel confort quotidien pour les utilisateurs et usagers. Ce parc est un espace boisé classé. La vue sur la mer doit également être conservée.

Construit avant le XIX<sup>ème</sup> siècle pour accueillir l'ancienne École normale de Corse, ce bâtiment a une identité architecturale et symbolique importante.

Longtemps considéré comme « l'ascenseur social de la Corse », ce bâtiment dispose d'une qualité architecturale remarquable (voûtes, couloirs, hauteur sous plafond...) qu'il s'agira de concilier avec le projet.

L'école Charles Bonafedi, occupant l'aile Est du RdC du bâtiment A et propriété de la ville d'Aiacciu est hors opération. Toutefois, il sera tenu compte de l'enveloppe de ces espaces dans le cadre de la rénovation thermique et énergétique.

La villa et le logement de fonction du gardien sont hors opération et ne feront l'objet d'aucune intervention.

Les espaces extérieurs ne sont pas compris dans l'opération, ils feront l'objet d'une autre opération.

Le programme détaillé de l'opération est joint en annexe.

### III - Enveloppe financière prévisionnelle et modalités de financement

Le coût total de l'opération est estimé à 7 994 401 € TTC décomposé comme suit :

	Montant € HT	Montant € TTC
--	--------------	---------------

Maîtrise d'œuvre	974 562	1 072 018
Etudes et honoraires divers	327 327	360 060
Travaux	5 315 813	5 847 395
Provision pour aléas et révision	531 581	584 739
<b>Totaux :</b>	<b>7 149 284</b>	<b>7 994 401</b>

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au programme 4110 « IUFM », opération « Réhabilitation IUFM études ».

Cette opération pourra être proposée au titre d'un cofinancement PTIC.

#### **IV - Planning prévisionnel**

Le calendrier prévisionnel de déroulement de cette opération est le suivant :

Novembre 2022 :	Approbation Assemblée de Corse
Décembre 2022 / Juin 2023 :	Consultation de maîtrise d'œuvre
Juillet 2023 / Juin 2024 :	Études et dossiers administratifs
Juillet 2024 / Février 2025 :	Consultation des entreprises
Avril 2025 / Décembre 2026 :	Travaux selon phasage restant à définir

#### **V - Conclusion**

En conclusion, il est proposé à l'Assemblée délibérante :

- **D'APPROUVER** le programme de l'opération de restructuration et de rénovation énergétique de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) d'Aiacciu, telle que décrite dans le document joint en annexe,
- **DE FIXER** l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération à 7 994 401 € TTC,
- **D'HABILITER** le Président du Conseil exécutif de Corse à solliciter les demandes de cofinancement correspondantes.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.